



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°1132) DE MISE A
DISPOSITION DE LA SALLE BERLIOZ A
L'ASSOCIATION «UN MILLION DE MUSIQUE», A
TITRE PAYANT**

**DÉCISION N° DM-25-399
EN DATE DU 24 NOVEMBRE 2025**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

VU la demande de l'Association « Un million de musique » représentée par son président Monsieur Damien MILLION, dont le siège est situé 7 rue de Montreuil 94300 Vincennes, d'organiser une répétition dans la salle Berlioz, le 17 novembre 2025 de 11h00 à 13h00 ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association « Un million de musique » représentée par son président Monsieur Damien MILLION, dont le siège est situé 7 rue de Montreuil 94300 Vincennes, une convention de location de salle pour un montant de 24,40 € TTC (vingt quatre euros et quarante centimes), afin d'organiser une répétition dans la salle Berlioz, le 17 novembre 2025 de 11h00 à 13h00.

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN